

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 17 septembre 2024

« Dès 50 ans, faites-vous dépister tous les 2 ans, vous vous en remercieriez » : l'Institut national du cancer invite les femmes à réaliser le dépistage du cancer du sein



Cancer le plus meurtrier chez la femme avec 12 600 décès par an, le cancer du sein touche chaque année plus de 61 000 femmes en France¹. Grâce au dépistage organisé des cancers du sein, la maladie peut être détectée à un stade précoce. Dans ce cas, ce cancer se guérit 9 fois sur 10. Pourtant, moins d'une femme sur deux y participe (48,2 % sur la période 2022-2023)², alors qu'elles sont 95 %³ à déclarer y être favorables. Recommandé tous les 2 ans, ce dépistage s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans, sans facteurs de risques autres que l'âge, ni symptômes. Pour continuer à sensibiliser chacune d'entre elles sur l'importance de ce dépistage, l'Institut national du cancer reprend la parole dans les media à l'occasion du mois de mobilisation contre les cancers du sein.

« La personne la mieux placée pour vous convaincre, c'est vous. À partir de 50 ans, faites-vous dépister tous les 2 ans, vous vous en remercieriez. » Le dépistage organisé des cancers du sein est recommandé aux femmes, sans facteurs de risque, ni symptômes, de 50 à 74 ans. L'examen, pris en charge à 100 % par l'assurance maladie, consiste en une mammographie et un examen clinique de seins.

1. Panorama des cancers, Institut national du cancer, édition 2024.

2. Taux de participation au dépistage organisé des cancers du sein sur la période 2002-2023 : 48,2 %. Santé publique France.

3. Post-test de la campagne d'information 2022 réalisé par BVA pour l'Institut national du cancer. En métropole du 31/10/2022 au 08/11/2022 auprès de 1000 femmes de 50 à 74 ans et en outre-mer du 31/10/2022 au 16/11/2022 auprès de 300 femmes de 50 à 74 ans.

Réalisés par des radiologues spécialement formés, les examens de dépistage permettent de détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer, avant l'apparition de symptômes. Dans ce cas, ce cancer se guérit 9 fois sur 10 avec des traitements généralement moins lourds et des séquelles moins importantes.

Chaque année, plus de 10 000 cancers agressifs sont dépistés grâce au programme national et sont ainsi soignés plus tôt.

En 2022-2023, moins d'une femme sur deux (48,2 %) a participé au dépistage organisé⁴; une participation qui demeure insuffisante. De nombreuses raisons sont avancées : le manque de temps, ne pas se sentir concernée, la peur de l'examen ou du résultat...

Répondre aux questions des femmes, leur transmettre une information complète sur les avantages et les limites du dépistage et les accompagner dans leur prise de décision sont les objectifs de l'Institut national du cancer.

Diversifier les formats d'information pour une meilleure appropriation des enjeux du dépistage

Du 1er au 31 octobre, l'Institut national du cancer déploie une campagne d'information 100 % digitale à destination des femmes. Son message : « *La personne la mieux placée pour vous convaincre de le faire, c'est vous* », vise à sensibiliser individuellement les femmes sur les enjeux de ce dépistage.

Pour les accompagner dans leur prise de décision, l'Institut met à leur disposition de nombreux outils. Chacun conçu sur un format différent, ils permettent de s'adapter aux habitudes d'information de chacune d'entre elles : [livret](#) et [dépliant](#), chroniques sonores (accessibles ci-dessous) ou encore [vidéo d'animation](#). Par ailleurs, un espace digital lefaismonedepistage.e-cancer.fr regroupe l'ensemble des informations sur le dépistage organisé des cancers du sein mais également sur celui du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus. Pour le dépistage des cancers du sein, un accès direct à la liste des radiologues agréés est proposé.



NOUVEAUTÉ : le dépliant d'information est désormais disponible en version audio et en plusieurs langues (anglais, portugais, arabe en plus du français).

[Ce dépliant](#) revient sur les éléments clés du dépistage et détaille pas à pas les étapes : de la prise de rendez-vous à la réception des résultats.

[Écouter la version audio](#)

La [bande dessinée pédagogique FALC](#) (Facile À Lire et à Comprendre) réalisée en partenariat avec l'association CoActis Santé, explique, sur la base de dessins et de mots simples, le dépistage des cancers du sein. Elle favorise la bonne compréhension des enjeux de ce dépistage et explique la nécessité de le réaliser tous les 2 ans pour les femmes dès 50 ans.

Ce document a pour vocation d'aider les accompagnants et les professionnels de santé à communiquer sur les dépistages auprès de personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de compréhension.



⁴ Taux de participation au dépistage organisé des cancers du sein : 48,2 % sur la période 2022-2023 (Santé publique France).



Les chroniques sonores informatives, enregistrées avec des experts de l'Institut national du cancer et des professionnels de santé, sont proposées à plus de 1000 radios et web radios. Disponibles [en langue française](#), en créole et en shimaoré, elles favorisent l'appropriation du message par le plus grand nombre de femmes.

Découvrir le programme des chroniques pour les territoires ultra-marins : [Martinique](#), [Guadeloupe](#), [La Réunion](#), [Guyane](#) et [Mayotte](#).

Le dépistage organisé des cancers du sein en pratique

Il s'adresse à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans, sans facteurs de risques autres que l'âge, ni symptômes. Il est à réaliser tous les deux ans et consiste en une mammographie et un examen clinique des seins. Un courrier d'invitation leur est adressé tous les 2 ans.

- o + de 61 000 nouveaux cas chaque année en France ;
- o 12 600 décès annuels ;
- o 99 femmes sur 100 sont encore en vie 5 ans après un diagnostic précoce ;
- o âge médian au diagnostic : 64 ans.

Source des données : Panorama des cancers, Institut national du cancer, édition 2024.

Les clichés des mammographies réalisées dans le cadre du dépistage organisé des cancers du sein bénéficient d'une double lecture effectuée par des radiologues agréés. Parmi les cancers détectés, environ 6 % le sont grâce à la seconde lecture.

L'examen de dépistage ne nécessite **pas d'avance de frais** ; il est directement pris en charge par les régimes d'assurance maladie. Dans le cas d'examens complémentaires demandés par le radiologue, ceux-ci sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

En dehors des âges recommandés pour le dépistage, les femmes ne doivent pas hésiter à consulter leur médecin en cas de symptômes. En effet, il pourra leur prescrire les examens adaptés. **L'Institut rappelle qu'un examen annuel des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans, et tout au long de la vie.**

Comment agir au quotidien pour limiter son risque de cancer du sein ?

Si différents facteurs de risques comme l'âge, les antécédents personnels ou encore familiaux sont impliqués dans le développement de ces cancers, certaines habitudes de vie peuvent augmenter le risque de développer la maladie. Parmi elles : l'alcool, le tabac ou encore le manque d'activité physique.

Pour limiter son risque de cancer du sein, il est donc conseillé de [ne pas fumer](#), de [réduire sa consommation d'alcool](#), de [manger équilibré et varié](#), et de [pratiquer une activité physique régulière](#).



Sources des données : [Les cancers attribuables au mode de vie et à l'environnement en France métropolitaine, 2018, CIRC/INCa](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

e-cancer.fr ; [X](#)

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media
Lydia Dazet
01 41 10 14 44

Chargée de relations presse
Juliette Urvoy
01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr